

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

## MONTMARTRE

Le 11/01/2023 - Musée de Montmartre - 12 Rue Cortot

### ORDRE DU JOUR

- Végétalisation et nature en ville
- Propreté
- Mobilité et espace public
- Tourisme

### LES ELUS PRESENTS

Émile Meunier, conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18<sup>e</sup> chargé de l'économie sociale et solidaire, référent du conseil de quartier Montmartre.

Frédéric Badina Serpette, conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18<sup>e</sup> chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire

Fanny Benard, adjointe au Maire du 18<sup>e</sup> chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagement et de la mise en œuvre du budget participatif.

Antoine Dupont, adjoint au maire du 18<sup>e</sup>, chargé des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public.

Kevin Havet, adjoint au Maire du 18<sup>e</sup> chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne

### CABINET DU MAIRE

Justine Simon, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitant.e.s

Léna Dumont, chargée de mission emploi, espaces verts, végétalisation de l'espace public, nature en ville, agriculture urbaine, affaires funéraires, réemploi, économie circulaire, politique zéro déchet

Gislain Guidoni, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public

### LE SERVICE DEMOCRATIE LOCALE

M'hamed Binakdane, chef de pôle chargé de la vie locale

Lucile Bernatas, coordinatrice des Conseils de quartier

Vincent Leclercq, coordinateur des Conseils de quartier

Pierre Perchat, chargé de communication



## Constats des Habitants

- Rue Lamarck : Il y a beaucoup de bruit, de passages et de circulation.
- Rue Norvins : Malgré le sens interdit, de nombreuses voitures arrivent à très grande allure.
- De nombreuses intrusions dans le jardin Frédéric Dard.
- Passage Jean Cottin : un projet a été déposé pour fermer la deuxième partie de la rue Muller et végétaliser le haut de la rue (projet Embellir). Qu'en est-il ?
- Rue Paul Albert en face du square Louise Michel : un arbre penche dangereusement et risque de tomber. Un arbre penche également au niveau des escaliers rue Maurice Utrillo. Plusieurs signalements à la Mairie, sur la plateforme Dans Ma Rue mais les services répondent que l'arbre est en bonne santé. Que faire sachant que cela s'est déjà produit ?
- Rue Vauvenargues : des bacs à fleurs / plantes ont été installés par la Ville mais ces derniers ont été déplacés de manière anarchique dans la rue dû aux nombreux passages de véhicules.
- Rue Lamarck : La présence d'un parc à moto, initialement temporaire, devient insupportable à vivre pour les riverains : nuisances sonores, les riverains sont « pollués » par les pots d'échappement. Les habitants de l'immeuble ont proposé de végétaliser (idéalement en pleine terre) et de mettre en place un stationnement pour personnes en situation de handicap à la place de ce parc à moto.

## Réponses des Elus

- La rue Lamarck n'est pas fléchée par le dispositif Embellir votre quartier mais l'idée va être remontée pour mettre en place des coussins berlinois afin de limiter les nuisances sonores.
- Sur le jardin Frédéric Dard : la Mairie a bien conscience des intrusions qui ont lieu dans le jardin notamment la nuit. Il est prévu de rehausser les grilles en février ou à minima au premier trimestre 2023. Il est également prévu la consolidation des serrures des grilles. Cependant, on constate d'ores et déjà de moins en moins d'intrusion et une occupation positive faite par l'association *Les Lendemains Qui Chantent*.
- L'aménagement de certaines rues du dispositif Embellir n'est pas définitif : les rues qui seront impactées sont fléchées mais leur aménagement est encore modifiable. Il est important de venir au réunion Embellir qui ont lieu en Mairie. Certains projets votés au Budget Participatif sont reversés dans Embellir comme celui de la rue Lepic mais parfois il n'est pas possible de végétaliser notamment sur le haut de la Butte.
- Il y a deux canaux pour vérifier l'état sanitaire des arbres. Parfois les habitants sont très mécontents lorsqu'un arbre est abattu. Concernant l'arbre de la rue Paul Albert, ce sera remontée aux services pour vérifier l'état de cet arbre. Il y a une forte volonté de la Ville de planter des arbres quand cela est possible. Cependant, il y a de nombreuses contraintes à prendre en compte : il faut que les arbres puissent être arrosés, qu'il y ait une compatibilité avec le réseau souterrain, ainsi qu'avec le plan Paris Pluie. Objectif de la Mairie : planter 100 arbres.

# VÉGÉTALISATION



## Constats des Habitants

- La rue des Martyrs dans le 9ème arrondissement est pris comme exemple par les habitants, c'est un « vrai bonheur de s'y promener », « il y a beaucoup de bacs et de plantes en pleine terre ».
- Au niveau des escaliers, entre rue Lamarck et rue Mont-Cenis, il y a des bacs qui sont devenus une déchetterie, les habitants souhaiteraient faire des propositions pour occuper positivement l'espace.
- Il y a un projet de végétalisation de la place de l'église Saint Pierre. Mais il faut une vigilance sur le patrimoine autour de cette église.
- Square Louise Michel : une porte est fermée depuis le COVID. Pourquoi ?

## Réponses des Elus

- Certains parents d'élèves souhaitaient que la rue Vauvenargues soit une rue aux écoles mais il n'est pas possible de fermer cette rue. A la place, des chicanes végétalisées ont été mises en place. Malgré tout, cela fonctionne car les voitures se déplacent moins vite dans la rue. Cette problématique sera remontée à l'élue chargée de la voirie.
- A l'origine, le principe du permis de végétaliser était que la Ville mettait à disposition des habitants un bout de jardin à entretenir par les habitants dans la rue (les services de la Ville ne s'en occupent pas). Cependant, on constate que de nombreux permis sont laissés à l'abandon. Ces permis de végétaliser sont désormais plus réglementés, il faut désormais un réel collectif qui s'engage à s'en occuper. Si certains permis de végétaliser sont mal entretenus, ils sont retirés. Cette volonté de les retirer est récente, un travail pour répertorier ces permis de végétaliser est actuellement en cours.



## Constats des Habitants

### Sue les déchets et la saleté des rues

- Retour des touristes : beaucoup plus de déchets et d'insalubrité, notamment place des Abbesses ou les escaliers de Montmartre, mais pas que. Rues sales et mauvaise image du quartier. Le problème vient du comportement des citoyens.
- Le rythme du nettoyage des rues est-il suffisant ? Quel est le rythme ?
- Problème des rats à cause des déchets.
- Avenue Junot : encombrants sur l'avenue qui trainent en permanence surtout vers l'hôtel particulier et qui restent longtemps

## Réponses des Elus

- Pour la place des Abbesses, idée de retirer du mobilier urbain et de mettre un Trilib pour remplacer les 2 colonnes vertes. Par ailleurs, le passage des agents de propreté est renforcé place des Abbesses.
- On a ciblé un certain nombre de lieux où renforcer le nettoyage au balais et au jet dans les escaliers Lamarck.
- On peut envisager réinstaller des poubelles sur la place du terre mais il y a des injonctions contradictoires (saleté VS esthétique).
- Les parisiens consomment dans l'espace public, les poubelles à sac ne suffisent pas. Il faut travailler avec les commerçants et encourager la consommation sur place.
- Pour les poubelles temporaires : ce n'est pas esthétique mais c'est efficace dans certain cas et à certaines périodes.
- Les rats : Le problème c'est les déchets alimentaires et les déchets en général. Il faut moins de déchets dans l'espace public. Il faut faire de la sensibilisation mais la mairie ne peut pas le faire seul.
- Sur le cas de l'avenue Junot : il faut faire des signalements dans ma rue car il y a un effet boule de neige : lorsqu'il y a un encombrant, cela attire d'autres encombrants. C'est pour cela qu'il est très important de signaler. Nous allons faire preuve de vigilance dans l'entretien de cette rue



## Constats des Habitants

### Sur les toilettes publiques :

- L'installation de toilettes gratuites comme autrefois (il y avait des toilettes en haut de la rue Lamarck).
- Problème d'odeurs et d'image du quartier
- Le manque de toilettes pose un problème d'inclusivité. Des toilettes décentes dans l'espace public sont un facteur de libération des femmes
- Il y a eu un groupe de travail sur la propreté à Montmartre qui a travaillé sur de nombreux sujets (mégots, crottes de chiens). Nous avons proposé des toilettes intégrées au bâti et une installation de toilettes dans le gymnase Ronsard mais pas de retour.
- Il faut indiquer les toilettes publiques sur les cartes de la ville

## Réponses des Elus

- Il n'y a pas de manque de volonté de la mairie mais une difficulté d'installer des sanisettes à cause des contraintes techniques.
- On vient de refaire un point dans le cadre d'un nouveau marché pour refaire le modèle de sanisette à Paris. A Montmartre, ils se sont rendus compte qu'il y a très peu de possibilités d'installer des nouvelles toilettes.
- Devant le marché St Pierre, on va étudier la possibilité de déplacer la sanisette dans le cadre de l'élargissement des trottoirs (EVQ). On va installer des urinoirs extérieurs pour les hommes, pour que les femmes puissent utiliser les sanisettes plus facilement. Le temps de nettoyage sera aussi beaucoup plus rapide.
- Sur le cas spécifique du haut Lamarck, les sanisettes ne sont pas privées mais privatisées donc il faut une petite somme pour y accéder. Nous allons discuter avec l'exploitant en raison des horaires d'ouverture pas assez larges.
- Pour les escaliers, on passe plus souvent mais ce n'est pas encore suffisant. Il faut aussi améliorer la signalétique. On ne peut pas réinstaller les urinoirs d'avant car on n'a plus ce matériel et cela ne correspond plus aux standards sanitaires exigés.
- Vers la basilique, on espère pouvoir trouver un lieu pour pouvoir réinstaller des urinoirs. La ville de Paris n'a pas la main sur le Sacré-Cœur, on ne peut pas imposer l'installation de toilettes en annexe. Nous étudions la possibilité d'intégrer des toilettes dans le bâti sur le parvis.
- Les commerçants refusent souvent aux gens l'accès aux toilettes et nous allons travailler sur cela.



## Constats des Habitants

- Question du nouveau plan de circulation, de la piétonisation et du changement de sens de certaines rues. Inquiétudes quant aux livraisons, et possibilités d'accès, notamment de la part des commerçants du quartier. Si le début de la rue Lepic change de sens de circulation, c'est tout l'accès à Montmartre qui se complexifie et cela va engorger la place de Clichy.
- Inquiétude sur la quantité de place de stationnement ainsi que sur l'augmentation du prix des places de parking
- Question de la visibilité nocturne dans certaines rues de Montmartre qui est insuffisante : des réverbères cassés qui ne sont jamais réparés. Cela favorise un sentiment d'insécurité.
- Occupation trottoirs par des pots rouges devant le Moulin Rouge.
- Il est parfois difficile de marcher à cause de toutes les terrasses. Il y a aussi un manque de bancs dans la rue, les terrasses ont pris toute la place.

## Réponses des Elus

- Au sujet de la Rue Lepic : suppression de stationnements à l'exception des zones de livraison, élargissement de la zone piétonne. Au niveau de la rue Coustou : projet de piétonisation sur le bas de la rue Lepic. Rue de Steinkerque : il a été décidé de fermer la rue avec des barrières car il y a un risque d'attentat. Lorsque l'on parle d'aire piétonne, il y a quand même la possibilité d'ouvrir les barrières pour les riverains et les livreurs. Pas de cadenas sur ces barrières, l'usager doit l'ouvrir, puis la refermer derrière lui. Nous avons à Montmartre une population diverse avec parfois des injonctions contradictoires. Certains veulent la piétonisation d'une partie du quartier, d'autres sont contre.
- A Paris, le taux d'occupation des parkings en sous-sol est assez faible car les places en surface sont moins chères. La ville peut se permettre de réduire les places de parking en surface pour élargir les trottoirs et végétaliser la rue.
- Que des réverbères cassés ne soient pas réparés ce n'est pas acceptable. Certains éclairages publics vont être refaits.
- Les pots devant le Moulin rouge sont sécuritaires, sauf qu'ils prennent beaucoup de place et servent de cendrier. Un rendez-vous a été pris avec le Moulin Rouge pour mettre en place des barrières qui prennent moins de place et ne seraient pas des cendriers.
- Sur les bancs. Sujet complexe avec beaucoup d'injonctions contradictoires : certains veulent plus de banc quand d'autres font des demandes de retrait car cela favorise les bruits nocturnes.
- Sur les terrasses on essaye de les fermer. Certains commerçants ne respectent pas les délimitations de leurs terrasses. Des amendes sont dressées par la police, mais avec des montants insuffisants, or la mairie ne peut augmenter les prix. Suite à des démarches complexes, des terrasses ont déjà fait l'objet d'interventions : démontage et saisie du mobilier.



## Constats des Habitants

- Où va l'argent des tournages à Montmartre ?
- Pas assez de toilettes publiques
- Que va devenir le terrain du CLAP ?
- Question du sur tourisme
- Comment se fait-il que des boutiques peuvent avoir leurs étalages sur le trottoir ?

## Réponses des Elus

- Pour les tournages : des redevances à l'arrondissement qui sont redistribuées à certaines associations
- Certaines toilettes mobiles sont cassées, une liste a été dressée pour les réparer
- Concernant l'appel à projet pour le terrain occupé actuellement par le CLAP avenue Junot, une commission, composée de personnels administratifs et d'élus, sera en charge d'étudier les dossiers. Le tout sera rendu public et tout le monde y aura accès. Pas de date fixée pour le moment. La commission s'occupera de créer le cahier des charges. Ce sera un lieu pas mercantile et végétalisé.
- Au sujet du sur-tourisme. On ne peut pas jouer sur le nombre de personnes qui viennent mais comment on le transforme : on ne pourra plus faire de nouveau airbnb à Montmartre. nous souhaitons réguler les nouveaux hôtels, ainsi qu'avoir une réflexion sur les cars à Paris.
- Le sujet du commerce : on ne peut pas entraver la liberté d'entreprendre et de commercer. on souhaite néanmoins renforcer les règles de protection de certains commerces : typiquement éviter de remplacer le primeur par une agence immobilière. On peut ponctuellement agir en préemptant (sauf quand il y a une cession de bail)
- Sur les étalages c'est une question de contrôle : on peut envisager qu'il y ai plus de contrôles régulièrement au même endroit.

